

Projet d'extension marine de la Réserve Nationale de la Caravelle CR Atelier de consultation – Population

Vendredi 17 Mai 2013 ; 17H30 à la Maison pour Tous de Tartane
Animation : Jessica CRILLON, Impact Mer

Personnes présentes :

PERSONNES	ACTIVITÉS
MANSOUR Louis-Joseph	Maire de La Trinité
PILETTA Françoise	Retraitée
CHANCE Marius	Retraité
CRILLON Jessica	Impact Mer
SCARON Grégory	Impact Mer
BRITHMER Ronald	PNRM
VENUMIERE Nadine	PNRM
TELLE Patricia	Ville de La Trinité / Région Martinique
BAYBAUD Émile	Ville de La Trinité
ATTELY Albert	Retraité
CHANCE Émile	Restaurateur
MACENO Sonia	Ville de La Trinité
PALIN Christian	Ville de La Trinité

Ordre du jour :

- Rappel du contexte et de l'ensemble de la démarche ;
- Rappels sur les réserves et ce projet d'extension marine ;
- Rappel des éléments du diagnostic ;
- Atelier de consultation avec questions, échanges et travail sur cartographie.

En préambule, M. PALIN, adjoint au maire de la commune de La Trinité en charge de l'Environnement, du Développement durable, de l'Écologie et du Tourisme, s'exprime sur la volonté d'étendre la réserve à la partie marine en expliquant que ce projet n'est pas nouveau, les premiers travaux ayant cet objectif datent de 1996. Il expose aussi le fait que l'objectif n'a jamais été aussi proche d'être atteint et s'en réjouit.

M. BRITHMER, Directeur du Parc Naturel Régional de la Martinique, confirme l'ancienneté du projet, il précise que les premières études datent de 1982, regrette le fait qu'après 30 années, le projet n'ait pas encore été réalisé. Il semble important de mettre en avant l'aspect « valorisation » et non seulement la « protection » dans l'extension de cette réserve. Il définit la réserve comme étant une zone permettant le développement d'activités dans une démarche de développement durable et non une zone d'interdiction. Il estime qu'il serait bon de pouvoir tirer profit d'un des sites les plus visités de la Martinique. Pour lui la meilleure façon d'aboutir à ce résultat et de créer une synergie terre / mer.

Mme J. CRILLON, du bureau d'études Impact Mer, présente le diagnostic réalisé par le bureau d'études Impact Mer et le travail de concertation déjà effectué avec les différents acteurs.

Compte-rendu des ateliers

Présentation des activités pratiquées sur le site :

Les personnes présentes pratiquent la randonnée terrestre, la détente sur les plages de la Baie du Trésor, les sorties bateau, la Baie Grandjean ...

M. BRITHMER présente les 3 axes principaux d'activités du PNRM:

- la surveillance
- l'éducation à l'environnement
- le suivi scientifique

M. PALIN effectue une surveillance et une observation de l'évolution de la mangrove à titre personnel. M BAYBAUD – Directeur de services généraux à la commune de La Trinité effectue plusieurs missions avec son équipe :

- nettoyage (ramassage de déchets)
- aménagement des sites
- organisation d'événement (sensibilisation à l'environnement)

M CHANCE Emile habitant de La Trinité et restaurateur propose des excursions aux touristes à la Baie Grandjean (bateau, randonnée, plage) et explique qu'il rencontre une affluence assez forte pour cette activité.

Observation, état des lieux sur la propreté et la gestion du site

M. CHANCE E. estime qu'il y a une prise de conscience de la part de la population et ceci se traduit par une diminution des dégradations de l'environnement. Une habitante de Tartane explique que malgré l'absence de poubelle, on note très peu de déchets sur le parcours de randonnée terrestre cependant il existe certains lieux comme la Pointe Météo ou Gros Raisin qui sont touchés par la pollution. Elle note une augmentation de l'affluence des bateaux à moteur dans les Baies de Grandjean et Gros Raisin. Elle estime que les plaisanciers font preuve d'autogestion en s'organisant pour leur collecte de déchets (sacs poubelles ramenés sur les embarcations). Elle déplore cependant le braconnage régulier remarquable par les débris de lambis.

Un habitant de Tartane demande pourquoi cette volonté de faire une réserve (absent lors de la présentation du diagnostic exposé en première partie). Il déplore le fait qu'il n'y ait pas eu de réouverture de la zone de cantonnement. Ce même habitant de Tartane insiste sur le fait qu'une qu'il n'y a qu'une minorité de pêcheurs dans cette zone, il lui semble donc que la pêche ne représente pas de danger pour la ressource. Il explique que la zone de

cantonnement devait permettre la reproduction des poissons et ensuite le retour de la pêche et au final l'interdiction a été maintenue.

Mme CRILLON précise la différence entre le fonctionnement d'une réserve par rapport à celui d'un cantonnement (objectifs, réglementation et gestion différentes).

M BRITHMER déclare que les pêcheurs n'ont pas soulevé ce point car ils ont pris conscience de l'intérêt du cantonnement, mis en place par les pêcheurs eux-mêmes. Il renforce l'explication du fonctionnement d'une réserve par rapport à un celui d'un cantonnement. Il explique que le projet de Réserve s'inscrit dans une démarche de protection environnementale mais aussi de développement d'une économie durable qui permettra la création d'emplois dans différents secteurs d'activités.

Ce même habitant de Tartane déplore le fait que malgré une protection qui date depuis longtemps, on observe une diminution de la ressource et peu de développement économique.

M BAYBAUD – DGS de la commune de Trinité estime que l'interdiction a permis le progrès et qu'il existe des infractions. Pour lui, seuls les convaincus agissent positivement. La population reste encore à convaincre : il s'appuie sur l'exemple de la Baie de Grandjean où il est encore constaté des nuisances et des déchets. Concernant l'absence, ou la faible présence de déchets sur la réserve, il précise que le ramassage organisé permet le maintien en état de la réserve. Il serait nécessaire de diffuser plus d'informations à la population. La prise de conscience est encore insuffisante mais il y a un gros potentiel.

M BRITHMER déclare 100 à 120 000 passages par an de véhicules sur la Caravelle. Il estime que l'attrait pour cette région est dû à son statut de réserve. Il estime que les déchets ramassés ne sont pas si nombreux que ça relativement à la fréquentation. Il regrette la perte d'intérêt des martiniquais pour la nature, en effet l'ONF a des difficultés pour maintenir les sentiers en Martinique. Il semble intéressant de développer l'économie à partir du patrimoine naturel et de la biodiversité. Il estime que la nature est un atout et que le projet d'extension de réserve s'inscrit directement dans cette optique. Il semble important de valoriser ce patrimoine et d'attirer les martiniquais. Cette prise de conscience passe pas de nombreuses actions : formation, éducation et information.

Mme TELLE explique que la cohabitation entre les usagers est nécessaire. M BRITHMER estime que certains professionnels pourraient diversifier leurs activités afin de permettre le développement des activités et de l'économie locale.

M MANSCOUR – Maire de La Trinité regrette le manque d'intérêt de la population pour ce projet. En effet il regrette la faible affluence (5-6 personnes présentes) lors de cette réunion par rapport au nombre d'invitations distribuées (environ 500) et aux moyens de communications employés (voiture porte voix, affiches, tracts). Il estime que la presqu'île de la Caravelle est un « diamant » et aurait pu intégrer la liste des 17 plus grands sites touristiques nationaux, d'où l'importance d'une protection. Il estime qu'un site d'exception

attire du monde et ne voit pas d'incompatibilité entre protection avec la mise en place d'une réserve et développement économique.

Une habitante de Tartane à la retraite estime qu'il serait nécessaire de développer des moyens d'accès au site pour les personnes à mobilité réduite. M BRITHMER propose l'ouverture de la Baie du Trésor via un embarcadère réservé à la plaisance légère (aviron, pédalo,...) en limitant les activités afin de respecter la capacité de charge du milieu naturel.

M MANSCOUR déplore le déficit d'activités nocturnes (après 21h). Il estime que la zone se prête parfaitement à l'organisation d'évènements (Château Dubuc ...).

Avis sur le projet d'extension marine - Conclusion

En conclusion les habitants présents à cette consultation sont en majorité favorable au projet d'extension marine de la Réserve Nationale de La Caravelle.

Représentants des habitants pour la suite de la concertation :

Monsieur CHANCE Marius

Éléments disposés sur carte

